

Paris, le 27 avril 1851

Ministère  
de l'Intérieur.

3<sup>e</sup> Division.  
Beaux-Arts.  
1<sup>er</sup> Bureau.

Ecole française à Rome  
Approbation du Bordereau  
des recettes et dépenses du  
1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> Décembre 1850

Monsieur le Directeur, par votre lettre  
du 14 Janvier dernier vous avez adressé le bordereau  
récapitulatif des recettes et dépenses de l'Ecole  
française à Rome, du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> Décembre  
1850, rectifié conformément aux prescriptions  
de la dépêche de mon prédécesseur en date du  
11 février suivant.

Ce bordereau présentant un  
excédent de recette de 1104<sup>fr</sup> 78<sup>c</sup> a été vérifié  
et reconnu exact. Je l'ai en conséquence revêtu  
de mon approbation.

Agrez, Monsieur le  
Directeur, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur

Non signé

M. Oaux, Directeur de l'Ecole française  
à Rome.